



HAL
open science

La pauvreté dans les pays riches

Colette Pétonnet

► **To cite this version:**

Colette Pétonnet. La pauvreté dans les pays riches. Points d'Histoire, Encyclopaedia Universalis, pp.120-126, 1987. hal-00505564

HAL Id: hal-00505564

<https://hal.science/hal-00505564>

Submitted on 24 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La pauvreté dans les pays riches

Colette Pétonnet

Le pendule de l'histoire a toujours oscillé entre la croissance et la récession. Sous l'Ancien Régime, à chaque crise (1693, 1709, 1740, etc.) l'État prenait des mesures pour assurer la subsistance des nouveaux pauvres en vendant le blé à un prix inférieur au vu d'un certificat de pauvreté. D'ailleurs, à cette époque, le plus modeste salaire n'était pas un signe de pauvreté. Autrefois, en effet, la majorité des gens était pauvre. *L'ère de l'opulence* ainsi nommée par l'économiste Galbraith ne laissait plus à découvert, selon lui, que quelques îlots de pauvreté qu'elle parviendrait un jour à submerger. Ces îlots représentaient cependant encore 50 millions d'habitants, corrige Harrington dans *The Other America*. Si aujourd'hui les inégalités demeurent, on ne saurait pourtant nier l'élévation générale du niveau de vie et la progression constante depuis cinquante ans de la protection sociale. Nous ne sommes plus dans « l'enfer du paupérisme » ; les très vieux ouvriers et paysans affirment qu'« il n'y a plus de pauvres, en tout cas, pas comme autrefois. ». Le terme de pauvreté était même tombé en désuétude, ces dernières années, le S.M.I.C. présentant une garantie minimale, augmentée des prestations familiales : les pauvres avaient enfin été réduits à une minorité. Il ne restait que les « cas sociaux », dûment secourus. Aussi, après trois décennies de croissance, la résurgence du mot pauvreté sonne-t-elle l'alarme. Le terme se répand largement depuis 1980, date de la livraison des rapports commandés par la Communauté européenne sur le sujet (pour la France, le rapport F.O.R.S., suivi en 1981 du rapport O.H.E.I.X., non publiés). Quant aux États-Unis, ils annoncent, en 1985, 7 millions de pauvres de plus qu'en 1978 (chiffres du Census bureau). Cependant, le grand public apparaît indifférent ou dubitatif, en Amérique comme en Europe, et encore plus dans les pays nordiques, où les inégalités sont les plus faibles.

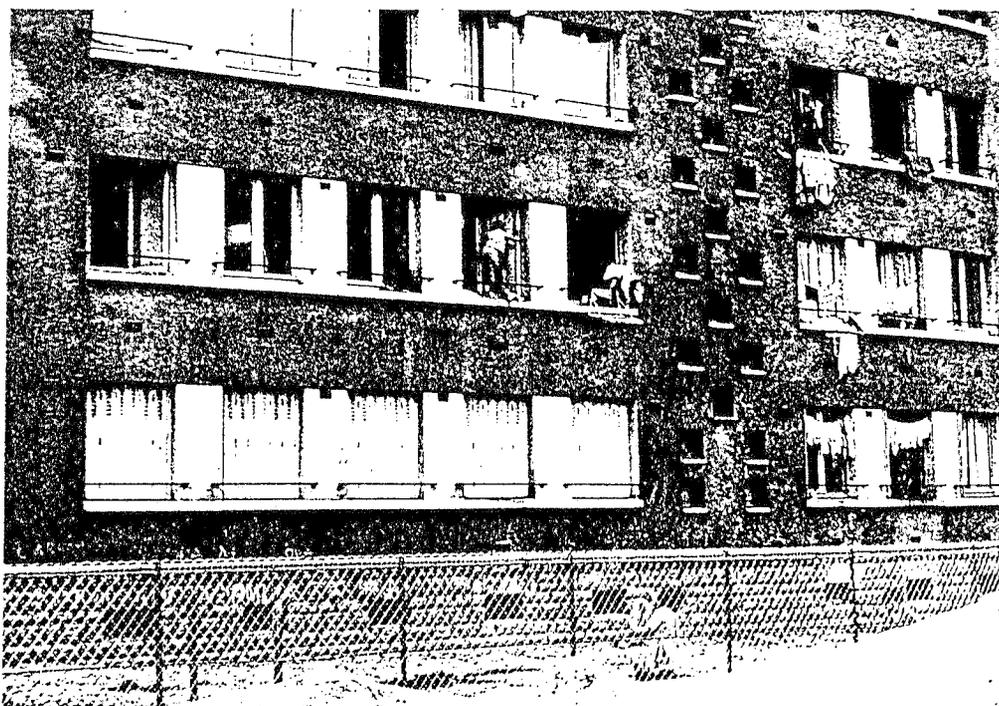
Misère ou insécurité, il faudrait savoir de quelle pauvreté il s'agit. Survie menacée ou absence de patrimoine, la pauvreté moderne est plus difficile à cerner que celle d'autrefois ; en effet, la solidarité nationale et la redistribution des richesses, dite transferts sociaux, sont des données difficilement quantifiables. La littérature sur ce thème est abondante et contradictoire car il contient une grande part de subjectivité. La Commission des Communautés européennes a même lancé une enquête en prenant délibérément le parti de la subjectivité. Qui se sent pauvre ? : un dixième seulement des bas salaires ; mais plus haut dans l'échelle sociale, la moitié des Européens se plaignent de ne pas avoir assez. Peut-on mesurer la qualité de la vie ? Écoutons un pêcheur du lac de Grand-Lieu interviewé à la télévision en juillet 1986. Il pêche toute la journée sur le lac, seul dans sa barque, en compagnie des oiseaux. Il « ne gagne pas énormément », dit-il, mais il « a peu de besoins puisqu'il n'a d'autre désir que de passer sa vie sur le lac ». Les disparités sont particulièrement grandes en France, peut-être parce que ce pays est resté si longtemps rural. C'est aussi le pays de la Communauté qui présente à la fois les plus grandes inégalités et le système de protection sociale le plus élaboré. Il n'est donc pas étonnant que les chercheurs français hésitent à traiter de la pauvreté en termes de chiffres bruts, préférant suivre leur opinion philosophique. Mais on ne peut pas leur appliquer le reproche que F. Verrillaud fait aux Américains, à savoir « une incapacité congénitale à comprendre la nature complexe de la pauvreté ».

Difficulté de l'approche de la notion de pauvreté

Il ne faut pas oublier la richesse des sociétés de consommation. Après des siècles d'efforts pour se libérer de la pénurie, aujourd'hui, un surplus de milliers de tonnes de blé, de lait, de beurre encombre les stocks de la Communauté européenne. En Europe occidentale comme aux États-Unis, alors que les maladies infectieuses qui ravagent le monde rural sous-développé ont été jugulées, on meurt d'affections dégénératives du cœur et des vaisseaux, maladies de pléthore et de surtension (de 50 à 55 p. 100 des décès en Europe du Nord et aux États-Unis, 8 p. 100 aux Philippines et au Nicaragua d'après l'Annuaire de l'O.M.S., 1965). L'obésité est devenue une hantise et la source de bien des maux. On peut être manœuvre et suralimenté, pauvre et obèse. C'est pourquoi, dans ces pays, la pauvreté ne peut être analysée qu'en termes relatifs et non absolus, d'une part eu égard aux famines ou au dénuement qui sévissent encore en Afrique ou en Inde et, d'autre part, parce qu'il est impossible de calculer un étalon de besoins dits primaires, de fixer un régime alimentaire minimal là où, par surcroît, le niveau de vie moyen augmente. La pauvreté se vit par rapport à autrui et tout dépend des termes de la comparaison. En principe tout le monde mange à sa faim mais, dans les grandes villes, sont apparus de nouveaux mendiants, présentant aux passants un carton où l'on peut lire « j'ai faim ». À New York, 300 000 repas par mois sont distribués par les soupes populaires qui sont plus nombreuses qu'elles ne l'ont jamais été depuis la grande dépression, écrit J. Lelyveld dans le *New York Times Magazine* de juin 1985 sous le titre « Hunger in America ».

Les magasins regorgent de marchandises. Les matières nobles, donc coûteuses, sont interdites aux bourses modestes, mais les surplus dégagés et la production de masse permettent de se vêtir à bon marché (jupes et pantalons d'une valeur de 50 à 100 francs en juin 1986). De part et d'autre de l'Atlantique, les gens aux faibles revenus portent les mêmes blousons de matières synthétiques et sont chaussés d'élastomère. Ceux qui ne peuvent acheter ces articles peuvent s'habiller au « vestiaire » des églises et de l'Armée du salut. La production de masse permet également de s'équiper en matériel hi-fi et en électroménager, souvent à bon compte, le marché des occasions étant saturé. Tous les logements sociaux en sont pourvus.

De même, après quarante ans d'efforts de construction à la périphérie des villes, la France est à peu près venue à bout de la crise du logement et de la résorption des bidonvilles achevée vers 1975. Tout le monde est à peu près convenablement logé ; moins confortablement qu'en Suède, mais selon les normes nationales. Il reste bien quelques logis exigus et sans confort, mais en déduire la pauvreté de l'occupant serait raisonner comme en 1936 quand misère et taudis coïncidaient véritablement. Un chauffeur de taxi espagnol qui habite un vieux deux-pièces à la Bastille n'est pas plus pauvre que son confrère français qui a préféré la solution H.L.M. en banlieue. On ne voit pas de familles cherchant refuge sous les ponts. Elles ont trouvé un abri provisoire dans les asiles préfectoraux ou privés. On ne voit plus de « zones » dont la pauvreté saute aux yeux comme à Naples ou à Lisbonne. Les masures du quartier de la Goutte-d'Or à Paris, zone qui défraie la chronique pour être devenue une médina africaine, recèlent nombre de commerçants florissants côtoyant des familles pauvres qui jouissent d'un loyer



*Cité de transit
construite en 1964
à Créteil
pour les mal-logés
(C. Pétonnet).*

modique. À l'école du quartier, l'institutrice se déclare satisfaite du niveau de ses élèves aux nationalités mêlées. Il n'y a pas de lien direct entre un mauvais logement et de mauvais résultats scolaires. C'est plutôt dans les cités de banlieue, au confort normalisé, que la désespérance est plus vive et l'échec scolaire plus certain. À Berlin, les façades du quartier turc, qui préoccupe tant les Berlinoises, sont aussi lisses que celles des quartiers voisins. Du reste, tous les Turcs ne sont pas pauvres ; certains sont venus, chargés de marks, acheter des boutiques à Paris. En Europe du Nord, le regard du passant est abusé : ce qu'il croit voir est faux. Il l'est moins à New York où, sur des centaines de mètres, le long des rues défoncées de Harlem et du Bronx, les maisons ont été incendiées, afin de chasser les mauvais payeurs, par le propriétaire qui a perçu le montant

de l'assurance. En Europe, le droit au logement s'est imposé, et l'expulsion d'un logement social nécessite un minimum de procédure et de délais. Mais il n'y a pas une assistante sociale de secteur dans les banlieues des grandes villes qui ne connaisse de famille vivant avec 10 francs par jour et par personne afin de rembourser 25 000 francs de dettes de loyer.

Qui est pauvre ?

Les étudiants qui ne disposent d'aucune aide paternelle et qui vivent en 1986 avec 2 000 francs mensuels gagnés à des tâches épisodiques sont pauvres, à coup sûr. Or ils ne sont pas considérés comme tels parce que leur statut est provisoire. Il



*Cité de transit
construite en 1972
à Villejuif
pour reloger
les habitants des bidonvilles
(C. Pétonnet).*



À New York (l'Armée du salut, photo de gauche) comme à Paris (le Secours catholique, photo de droite), les organisations charitables distribuent de la nourriture.

entre donc dans la notion de pauvreté un facteur de temps. Si les pauvres sont ceux dont l'avenir est condamné, il faut les chercher plutôt parmi les titulaires des bas salaires et des emplois non qualifiés (en 1975, 700 000 personnes percevaient un salaire inférieur d'un quart au S.M.I.C.). Cependant, la société de consommation jette au rebut des restes innombrables avec lesquels des récupérateurs astucieux gagnent leur vie. Les ferrailleurs ne sont pas pauvres, qu'ils soient tziganes ou non. Certains sont propriétaires de leur pavillon de banlieue (voir les recherches de Patrick Williams, du C.N.R.S.). Dans les cités de transit, tout se vend ou se troque ; les circuits parallèles, trafic de matériel usagé et travail au noir, font l'objet d'études sous le terme d'économie souterraine. En second lieu, l'attitude vis-à-vis de cette société qui produit une multitude d'objets inutiles varie selon l'âge et l'origine des individus (Colette Pétonnet, 1979). Les anciens paysans sont passés maîtres dans l'art de se restreindre au strict nécessaire, d'épargner au maximum, de rester insensibles à la publicité, par référence à d'anciens modes de vie. Les citadins, au contraire, friands de modernité, maîtrisent difficilement des désirs conditionnés par les modes de vie ambiants, les modèles télévisés. Ils ne trouvent pas d'intérêt au travail sans prestige, s'endettent lourdement, vivent au jour le jour. Si bien qu'à revenu égal les premiers parviennent à devenir propriétaires quand les seconds déclenchent les mécanismes d'assistance qui assurent leur survie au prix de la perte de leur autonomie. Cette différence introduit un élément moral qui pèse sur l'appréhension objective du phénomène de pauvreté. En réalité, les plus bas revenus ne suffisent pas pour vivre conformément aux canons d'une société majoritairement riche où la nécessité est beaucoup plus sociale que biologique.

Les nouveaux pauvres

La véritable pauvreté est celle qui dure. Cependant, les situations individuelles peuvent varier avec les années, les changements économiques et familiaux. La pauvreté est un état où l'on entre et d'où l'on sort, un état qui n'est pas plus stable que la richesse. En 1980, les États-Unis sont passés du premier rang des pays riches au onzième rang derrière les pays européens. En Europe, des villes entières, anciens bastions de l'industrie comme Saint-Quentin, s'appauvrissent, des bassins d'emploi se vident, des zones rurales sont abandonnées. Le chômage massif est apparu et atteint des ouvriers et employés qualifiés. Des jeunes sont chômeurs avant d'avoir travaillé.

Les nouveaux pauvres sont ainsi désignés parce qu'ils étaient inconnus auparavant des services sociaux. Ce sont des ménages qui font naufrage, leur ascension sociale, leur promotion se voyant brusquement stoppées par la crise. Consommant largement, souvent endettés par l'accession à la propriété, ils ne peuvent plus faire face à leurs engagements financiers dès que la perte d'un salaire ou d'heures supplémentaires ruine leur budget. La solidarité joue moins à leur endroit aussi bien dans le voisinage qu'en matière d'aide sociale, celle-ci n'étant pas conçue pour eux. Ils ignorent les démarches et les circuits d'assistance et ils ont honte de quêmander. Les cas des chômeurs de cinquante ans en fin de droits, trop jeunes pour la retraite, sont dramatiques. L'allocation spécifique de solidarité est de 64 francs par jour pendant six mois, renouvelable. Aux États-Unis, on appelle aussi *new poor* des gens qui percevaient un salaire horaire élevé et se retrouvent sans rien ; ils sont nourris à midi par les baptistes et le soir par les catholiques, en attendant mieux.

Le milieu rural

À la campagne, la pauvreté est aussi relative qu'en ville. La paysannerie traditionnelle a disparu. Les plus démunis ont émigré depuis longtemps, mais des habitudes demeurent. Les vieux perçoivent au moins le minimum vieillesse, possèdent leur maison, vivent de la basse-cour et du jardin. Au-dessus de quarante-cinq ans, la tendance est encore au refus du modèle de consommation et à l'autosubsistance. L'espace rural permet le bricolage, le stockage des réserves, des conserves, du bois. La glane réapparaît, par exemple en Wallonie dans les champs de pommes de terre, ainsi que la cueillette. Fleurs et fruits sauvages sont vendus sur les marchés locaux. En Lozère, tout le monde cueille myrtilles, lichen, champignons et narcisses. Ces cueillettes, jadis réservées aux pauvres, rapportent davantage qu'autrefois. Dans les vieilles maisons de ferme, libérées par l'habitat paysan neuf, des « néo-ruraux » se sont installés, sans moyens, sans électricité parfois. Mais ils ne demandent pas de secours. Les agriculteurs en difficulté sont ceux qui se sont trop endettés pour une exploitation de taille insuffisante. Ces exploitations reçoivent une aide exceptionnelle (circulaire de 1981) mais disparaissent généralement à la succession. La modernisation de l'agriculture, en diminuant régulièrement le nombre des salariés agricoles, fait renaître une classe pauvre connue avant guerre, celle des journaliers sans maître attiré. Les exploitations s'efforcent de partager les services d'un ouvrier



H. Anquetin, Secours catholique

agricole. Celui-ci se déplace à ses frais, n'effectue que les durs travaux et le plein-emploi ne lui est pas toujours assuré. Pour compenser, il « donne des coups de main » ici et là, « au noir », donc sans sécurité.

Depuis 1914, le « cherche-pain », mi-vagabond mi-journalier, avait disparu, mais, dans le Gers, en Bretagne, en Haute-Garonne, en haute Ariège, des « néo-chemineaux », hommes seuls venus du Nord et des grandes villes, cherchent à s'employer aux récoltes. Logés dans des masures abandonnées, ils ne s'intègrent pas à la commune et, ne sachant pas, comme les ruraux, tirer parti des ressources secondaires, ils s'adressent à elle, l'hiver venu, pour être secourus.

Certaines régions de moyenne montagne sont désignées par les services de l'aménagement comme des « zones défavorisées », « zones en voie de désertification ». En 1984, on s'est élevé au colloque national de Toulouse « La Pauvreté dans le monde rural » contre ces « labels de pauvreté » qui induisent les agriculteurs à se percevoir négativement et ont pour corollaire une politique d'assistance. Enfin, le petit commerce et l'artisanat périclitent dans les bourgs.

Les chiffres illusoire et le seuil introuvable

La pauvreté étant relative et variable, comment compter les pauvres et selon quelle approche ? Comment comparer avec les pays voisins, si l'approche n'est pas la même et les modes de vie différents ? M. Verret, dans son hommage au démographe Alain Girard, montre comment, à l'intérieur d'une population nationale dûment recensée (*populus*), il est malaisé de mesurer numériquement « l'autre peuple » (*plebs*), combien les mesures sont délicates et parfois contradictoires. On peut compter les ouvriers, les agriculteurs et salariés agricoles, les artisans ; les additionner donne le « peuple des manuels », mais celui-ci contient des indépendants (artisans et propriétaires terriens). Dans le peuple des « dépendants », on trouve des manuels mais aussi des employés et des cadres moyens. Dès qu'une catégorie gagne en extension, elle perd en homogénéité. Que dire du peuple des pauvres ? Il représenterait 11,3 p. 100 de la population du Royaume-Uni, 12,4 p. 100 ou 30,5 p. 100 selon une autre définition des ménages aux Pays-Bas. En France, les estimations à partir du revenu varient de onze à vingt millions de personnes selon les auteurs (Launay, Lenoir ou Stoleru). Si l'on en croit l'I.N.S.E.E., ce sont 29 p. 100 des familles (17 p. 100 d'employés, 37 p. 100 d'ouvriers, 41 p. 100 d'inactifs) qu'il faut classer parmi les pauvres. Selon l'étude de Stoetzel

(1976), « la valeur médiane de l'estimation minimale du coût de la vie » était atteinte seulement, en 1974, par 46,4 p. 100 de la population. Autrement dit, 53 p. 100 de la population française pouvaient être tenus pour pauvres. Ces seuils sont l'objet d'appréciations variables. Les pays membres de la Communauté européenne, en classant la population selon ses revenus, déterminent un seuil au-dessous duquel les familles sont comptées comme pauvres. Ce seuil peut être le minimum vieillesse ou un critère statistique. L'O.C.D.E. a proposé comme critère le revenu correspondant aux deux tiers du revenu moyen dans chaque pays. Mais l'unanimité est loin d'être faite. En France, on n'a pas jugé opportun de fixer un seuil monétaire de pauvreté. Certains ont proposé le critère repérable de l'assistance. Mais les assistés sont-ils les seuls pauvres, et quelle forme d'assistance retenir ? Peut-on s'en remettre aux institutions pour la désignation des individus ? L'approche par l'exclusion de la consommation, que privilégie l'Italie, ne semble guère possible en France, non plus que celle qui consiste à compter les riches (Townsend), donc à placer le seuil plus haut. A.T.D. Quart Monde estime à 2 ou 3 millions les gens qui vivent dans une « extrême pauvreté ». C'est là un seuil de misère. Une production de données comparables ne peut se faire qu'en traitant des populations dans leur totalité, et en déterminant un seuil. Le refus de la France indique une crainte : la fixation d'un seuil, en institutionnalisant la pauvreté ainsi repérée, ferait naître des ayants droit qui, jusqu'alors, s'ignoraient. En France, on soulage les maux, sans trop vouloir en saisir le nombre, sans ébruiter la chose, de peur de provoquer la contagion. C'est pourquoi les économistes se plaignent de l'indigence des recherches françaises en matière de pauvreté. Pourtant, nos travaux sont pléthoriques, mais souvent qualitatifs, faits de multiples études de cas. Les statistiques existent et on peut s'étonner que les enquêtes de l'I.N.S.E.E. (budgets des familles, suivi des chômeurs, etc.) ne soient pas davantage utilisées à des fins d'analyse et que le croisement des enquêtes sur les revenus et sur le patrimoine n'en soit encore qu'à ses débuts. Des données abondantes sur les bas salaires, le logement, l'emploi sont assemblées séparément à l'échelle nationale. Elles ne recouvrent donc ni un groupe ni une frange de la population puisqu'elles ne sont pas recoupées. Logiquement, si la demande d'aide augmente, comme l'attestent certaines informations, on devrait en trouver la preuve auprès des bureaux d'aide sociale. Mais l'aide sociale est prévue pour des situations particulières. Sa clientèle et ses statistiques n'évoluent guère. Elle supplée aux insuffisances de la Sécurité sociale pour certaines prises en charge d'hébergement (crèches, hospices) et rembourse l'assurance volontaire des chômeurs sans droits. Elle est à la fois service public et association privée dont le maire est président ; le vote et la répartition de son budget dépendent surtout des politiques municipales. Savoir que l'enveloppe globale de l'aide sociale était de 2,9 milliards de francs en 1978 ne nous éclaire pas. Quant au Secours catholique, qui note un accroissement des dossiers, ses chiffres sont à relativiser si l'on sait que les services publics lui adressent leur clientèle quand leurs fonds baissent.

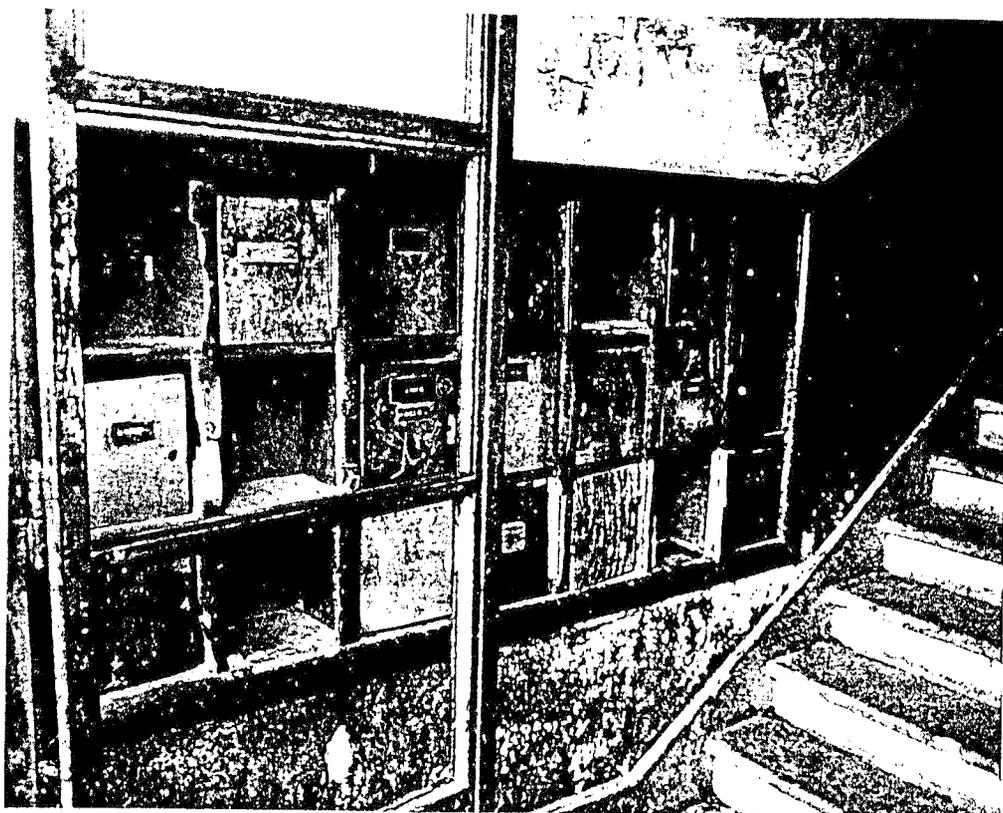
Les États-Unis

Le rêve américain de la réussite, du « self-made man », est encore si ancré dans les mentalités qu'il conditionne l'indifférence des citoyens américains vis-à-vis de la pauvreté. Une bonne moitié de ceux-ci considèrent les pauvres comme seuls responsables de leur sort, ce que démentent les économistes, et contestent l'utilité du *Welfare*. Les États-Unis disposent d'instituts spécialisés (I.R.P.) qui mesurent régulièrement la pauvreté et l'efficacité des transferts sociaux. Toutes les recherches concordent sur l'augmentation de la pauvreté. Le seuil, établi en 1964, est calculé à partir du minimum alimentaire décrété par le ministère de l'Agriculture, multiplié par 3. Depuis 1969, on ne calcule plus l'étalon chaque année, on l'indexe sur l'indice des prix de détail. Le seuil est ensuite corrigé en fonction de la taille de la famille, du sexe du chef de ménage, de l'âge des enfants, etc. Le seuil de pauvreté relative fixé par les services fédéraux est inférieur de 44 p. 100 au revenu médian des

Hommes désœuvrés
dans les rues de New York
(Scianna, Magnum).

ménages dont il suit l'évolution, soit aujourd'hui moins de 10 000 dollars par an. Il est de 14 p. 100 au-dessus du seuil de pauvreté absolue. Les revenus pris en compte sont les salaires et les prestations sociales en argent. La controverse porte sur l'exclusion des contributions en nature car, si l'on incorporait au revenu les bons alimentaires qui ont augmenté plus vite, une fraction de gens ne serait pas comptée comme pauvre. L'affinement des calculs sur les revenus ajustés confirme l'augmentation de la pauvreté et dénombre des pauvres temporaires et des pauvres permanents. En 1982, il y a 34,4 millions de pauvres. Leur répartition est nette : population noire et hispanique, femmes seules chefs de ménage, certains ruraux, les jeunes, mais les personnes âgées ne représentent que 10 p. 100 de ce groupe en raison des efforts déployés en leur faveur. Aux États-Unis, il n'existe aucun système de protection sociale généralisé. Des programmes sont élaborés en destination de fractions définies de la population pauvre. On distingue les assurances qui garantissent contre le chômage, la vieillesse et la maladie, mais qui ne recouvrent qu'une faible partie de la population et laissent le champ libre aux assurances privées, et les programmes d'assistance réservés aux nécessiteux (*truly needy*) qui ont chacun un objectif (aide médicale, scolaire, au logement, etc.). L'ensemble représente 10,9 p. 100 du P.N.B., soit trois fois moins que dans les pays occidentaux. L'efficacité de la protection est mesurée par l'I.R.P. en calculant le pourcentage des pauvres avant et après les transferts d'assurance et d'assistance. S. Danziger (université du Wisconsin) a défini un « déficit de pauvreté » égal au montant nécessaire pour sortir du seuil. Il constate, entre 1967 et 1979, une diminution du déficit après transferts, ce qui est une mesure de l'efficacité de cette protection. Entre 1979 et 1982, le phénomène s'inverse, le déficit augmente. Pendant les années soixante, la forte réduction de la pauvreté était due à la croissance économique et à l'accroissement des transferts. Celui-ci, soutenu jusqu'en 1976, permet de faire face à une situation économique dégradée. À partir de 1979, la stagnation des transferts relance la pauvreté. Les revenus d'assurance sont indexés sur les prix, ce qui permet aux gens âgés de ne pas tomber au-dessous du seuil. Les revenus d'assistance, qui ne sont pas indexés, baissent en dollars constants. Ils n'ont été augmentés que de 28 p. 100 depuis 1969 alors que l'inflation, depuis cette date, a été de 185 p. 100. Les

coupes budgétaires de l'ère Reagan, intervenues en 1981 et maintenues en 1986, portent essentiellement sur l'assistance. 43 p. 100 des programmes ont été supprimés. Ces réductions forcent le secteur privé de bienfaisance à intervenir davantage, tandis que l'habileté politique consiste à faire croire que c'est le système d'assistance qui est responsable de la pauvreté. L'économiste Bowles prétend le contraire : « Les trois nations capitalistes où le rapport dépenses sociales/P.N.B. était le plus élevé pendant les années soixante-dix étaient la Hollande, la Belgique et la Suède. Non seulement leur économie n'a pas été étranglée par le poids des dépenses publiques, mais la croissance du P.N.B. par tête a largement dépassé celle des U.S.A. » Aux États-Unis, où la fiscalité pèse lourdement sur les pauvres, les programmes sociaux n'ont pas été développés suffisamment pour attaquer la pauvreté endémique. Les appareils politiques, aussi bien démocrates que républicains, se sont toujours opposés à des actions spécifiques. Seul Jesse Jackson clame en 1986 qu'un habitant sur cinq, dont 29 millions de Blancs, vit au-dessous du seuil de pauvreté, que des millions d'enfants se droguent, qu'un emploi stable chez Mac Donald, dans les hôpitaux ou les écoles ne permet pas de payer des soins médicaux. À New York, 8 100 familles vivent dans des maisons abandonnées, 170 000 autres sont hébergées par des amis. Les chèques au porteur de l'allocation de *Welfare* sont volés dans les boîtes aux lettres. Le secteur privé constitue de véritables banques de nourriture par l'intermédiaire de comités de bénévoles généralement liés aux Églises. L'un de ces comités publie chaque année depuis 1979, sous la direction de l'anthropologue A. L. Dehavenon, l'analyse comparée des données statistiques établies dans plusieurs agences de distribution de nourriture d'urgence (*food emergency*). En 1975, sur 1 500 ménages avec enfants habitant East Harlem, Brooklyn et le Bronx, 5 p. 100 ne disposaient d'aucune ressource, 88 p. 100 émargeaient au *Welfare* mais plus d'un tiers de ceux-ci puisaient dans leur allocation pour payer le loyer, et les autres s'étaient endettés pendant les délais d'ouverture ou de réouverture de leur dossier. 18 p. 100 étaient hébergés, 6 p. 100 donnaient l'hospitalité, 5 p. 100 étaient sans abri. Lorsque les gens se présentent aux agences de distribution, ils ont généralement épuisé le riz et les haricots fournis par les voisins et, pour un quart d'entre eux, n'ont absorbé que de l'eau ou du café depuis un jour ou deux.



Les boîtes aux lettres cassées sont un signe de désespérance dans les cités de logement (Secours catholique).

12 p. 100 avouent voler dans les supermarchés pour survivre. A. L. Dehavenon montre la courbe ascendante de ces chiffres et s'élève contre l'insuffisance de l'allocation, la clôture abusive des dossiers des ayants droit sous prétexte « d'erreur administrative », les délais et contraintes de réouverture et l'indifférence générale. Ses conclusions font chaque année l'objet d'une conférence de presse.

Monétarisation des aides en France

Le système français de protection sociale est l'un des plus développés et des plus complexes qui soit. 35 p. 100 du P.N.B. sont redistribués, mais l'analyse des masses globales de prélèvements ou de prestations ne permet pas d'apprécier les véritables bénéficiaires de la redistribution des revenus. Le champ est très vaste, les montants monétaires sont importants et les mécanismes multiples. Les études, difficiles, restent partielles, plutôt synchroniques, et rares en ce qui concerne l'évaluation des cotisations sociales à la charge des familles. Il n'existe aucun bilan d'ensemble de la redistribution instantanée. Les effets du système d'indemnisation du chômage, des aides communales sont mal connus. Il n'existe aucune étude longitudinale sur les effets redistributifs de l'assurance maladie et des trois branches de la protection sociale (selon le rapport « Transferts sociaux et redistribution », réalisé en 1985 à la demande de la mission recherche expérimentation du ministère des Affaires sociales). La Sécurité sociale s'inscrit dans la logique d'assurance qui garantit la totalité de la population contre les risques majeurs : maternité, maladie ou accident, vieillesse ou chômage partiellement. Le montant de la cotisation est fonction du revenu. La rémunération pendant l'invalidité, l'accès pour tous au progrès médical, la protection de la vieillesse sont des amortisseurs puissants que n'ont pas connus les crises antérieures.

Les prestations familiales s'inscrivent dans la logique de l'aide monétaire individuelle compensatrice de charges (Autes, 1986). L'ensemble représente 100 milliards de francs en 1983 pour 26 prestations, soit 15 p. 100 du total des transferts monétaires. On distingue les prestations d'entretien (allocations familiales, prénatales et postnatales, allocation de frais de garde) liées à

la présence d'enfants, l'aide au logement liée aux ressources, et les prestations spécifiques (allocation de parent isolé, d'orphelin, d'éducation spéciale, etc.). Quand le nombre des enfants est élevé et le salaire faible, les prestations assurent l'essentiel du revenu. Les allocations familiales sont automatiques dès la naissance du deuxième enfant. Mais des problèmes d'accès se posent pour d'autres prestations qui exigent des justifications. Dans le labyrinthe des réglementations administratives, les gens pauvres d'argent et de connaissances doivent alors recourir aux services sociaux pour l'établissement du dossier, et certains passent inévitablement au travers des mailles du filet. En plus des prestations à caractère général, il existe pour les plus pauvres des prestations dites extralégales, des aides financières directes : prestations supplémentaires, prêts d'honneur et d'équipement, secours (552 millions en 1983). Entre 1980 et 1983, les prêts ont augmenté de 77 p. 100. À partir de 1981, une part importante des secours en espèces est consacrée aux impayés de loyer. Les prestations supplémentaires concernent les jeunes privés d'emploi, ou en stage, les femmes seules, les « familles en situation de réelle détresse ». Ces aides qui demeurent exceptionnelles et ne règlent pas un problème de fond ont plusieurs conséquences. L'estimation des situations est soumise à l'arbitraire, certaines assistantes sociales érigeant l'aide en un droit acquis quand d'autres exigent un « effort » pour « mériter » l'aide. Intervenant à un moment critique précis, ces aides, par leur irrégularité, ont un effet désorganisateur. Enfin, l'introduction du critère de ressources pour déterminer les ayants droit conduit inéluctablement à la question du revenu minimal dont il existe des barèmes dans certains organismes, mais non une définition unique dont l'établissement risquerait d'asphyxier les caisses. De 1970 à 1983, le volume des dépenses de protection sociale est passé de 158 milliards à 1 172 milliards de francs. L'évolution des prestations extralégales ne permet pas de mesurer la pauvreté. On peut en déduire aussi bien la croissance des besoins que la preuve d'un dysfonctionnement, dans le cas de la gestion du logement social par exemple. Cependant, le système est mis en question par la croissance des situations auxquelles il est confronté. Jusqu'où peut-il accroître son efficacité ? Par ailleurs, la réduction de l'éventail des revenus sous l'effet des mécanismes redistributifs est moindre qu'on ne le pensait, compte tenu de

La pauvreté dans les pays riches

l'énormité des masses mises en jeu, car les transferts d'allocation se font plus en fonction de la taille de la famille que de son revenu. Pourtant, le système français réduit les inégalités, face à la maladie notamment. Mais il était conçu pour une protection collective, non pour supprimer la pauvreté ni résoudre la crise...

Les causes

La pauvreté est-elle résiduelle ou structurelle ? Deux thèses s'opposent, l'une optant pour des causes individuelles, l'autre pour des causes socio-économiques. La question ne peut être tranchée, car les deux causes se conjuguent dans une circularité vicieuse. C'est pourquoi, depuis le Moyen Âge, les sociétés occidentales ont toujours oscillé entre la charité et la répression, considérant les pauvres soit comme des incapables soit comme des victimes. L'évolution du vocabulaire français, ces dernières décennies, montre bien l'ambivalence face aux responsabilités d'un échec tenu pour résiduel. Du paysage linguistique ont disparu « misérable », « indigent », « nécessiteux » et « économiquement faible », le « dénuement » étant pris en charge ; « prolétariat » n'avait déjà plus cours, étant trop porteur d'exploitation ; « smicard », étroitement monétaire, a vécu peu de temps. Des termes accusateurs sont apparus en 1965, qui font porter la faute aux individus – sociaux, inadaptés, marginaux –, puis nuancés, en 1975, d'une touche moins répréhensible d'infirmité : handicapés sociaux, etc. L'expression « familles défavorisées » évoque un cumul de handicaps où entre une idée de destinée. En 1985 « précarité » indique une fragilité d'équilibre tandis que l'on parle aussi, récemment, de « cécité culturelle ». Ces mots ont perdu tout sens d'impécuniosité au profit de jugements entérinant l'infériorité, dont les plus récents montrent le désir de ne tenir pour responsables d'un sort pitoyable ni les individus ni la société. Mais dans le même temps on reproche aux pauvres de ne pas savoir gérer leur budget, de mal éduquer leurs enfants, de capituler devant la vie, de se réfugier dans l'alcool alors qu'ils sont aidés. L'argent des prestations fait vivre sans réparer l'image de soi, dévalorisée. Ce n'est pas la pauvreté qui se transmet aux enfants mais le sentiment d'infériorité. Si le mot pauvre connaît actuellement un regain de faveur, c'est qu'il surgit à point nommé pour soulager les consciences.

Pour Blanquart, la pauvreté est d'abord structurelle et produite périodiquement par la logique du redéploiement industriel autour du changement des industries motrices. La répartition du travail devient planétaire : aux pays industriels la production moderne, aux pays sous-développés la fabrication banale. Les secteurs archaïques s'effondrent (textile, sidérurgie) au profit de secteurs nouveaux (électronique, aéronautique). Mais l'automatisation fait chuter les besoins en main-d'œuvre et les nouvelles technologies exigent d'autres qualifications : dans peu de temps, il n'existera plus de dactylos. Ce changement entraîne le chômage et la déqualification et fait naître une nouvelle forme de travail : l'intérim. Ce personnel non permanent, auquel les entreprises recourent pendant la phase d'adaptation, ou, si elles sont automatisées, pour la maintenance, représente une classe précaire, sans statut. Ces formes d'exclusion, totales ou partielles, constituent une paupérisation et une dévalorisation qui créent chez l'individu des troubles traumatiques (anxiété, sentiment d'échec) qui le rendent moins

apte au recyclage et à la recherche d'un emploi. Bowles, Gordon et Wesskopf, dans *L'Économie du gaspillage*, proposent, à la suite de leur analyse structurelle de la crise, une transformation des pratiques économiques actuelles qui engendrent des gaspillages en hommes et en ressources dont les coûts sont considérables (50 p. 100). La suppression des gaspillages (emplois non productifs de contrôle, énergie, publicité, etc.) accroîtrait la consommation et l'investissement. Une stratégie de salaires élevés et moins inégaux (pratiquée avec succès en Suède) favoriserait une croissance rapide de la production. Iraient de pair avec cette décision l'extension des droits démocratiques dans l'entreprise et d'autres formes d'organisation. Car la force des motivations conditionne l'efficacité alors que la résistance populaire à la domination coûte cher. C'est l'importance du potentiel inutilisé et la possibilité de le mobiliser qui permettraient de sortir du « carcan » économique actuel créateur de pauvreté. Et la protection sociale fonctionnerait dans les limites de son rôle pour les invalides.

Des alternatives sont donc proposées dont les auteurs estiment les chances bien réelles. La question qui se pose ici n'est pas d'en juger mais de savoir pourquoi elles ne sont pas davantage mises à l'épreuve. La richesse ne peut-elle reposer que sur l'existence de la pauvreté ? En d'autres termes, un partage plus équitable des richesses n'équivaut-il pas à un partage du pouvoir ? Des réponses seraient alors à chercher plutôt du côté de l'inconscient collectif à l'œuvre au cœur des sociétés. On en trouvera une illustration chez l'anthropologue Louis Dumont, dont le dessin majeur est de mettre en évidence l'« Homo hierarchicus ».

Bibliographie

- M. AGLIETTA & A. ORLEAU, *La Violence de la monnaie*, P.U.F., Paris, 1983 / M. AUTES, *Nouvelles Stratégies de travail social et lutte contre la pauvreté*, Caisse nationale des allocations familiales, Paris, 1986, multigr. / P. BLANQUART, *La Production actuelle de la pauvreté en France* (document préparatoire au rapport F.O.R.S.), C.E.R.M.S.C.A., Paris, multigr. / COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *La Perception de la misère en Europe*, Bruxelles, 1977, multigr. / A. L. DEHAVENON, *The Tyranny of Indifference and the Re-Institutionalization of Hunger, Homelessness and Poor Health*, East Harlem Interfaith Welfare Committee, New York, 1985, multigr. / L. DUMONT, *Homo hierarchicus*, Gallimard, Paris, 1966 / M. HARRINGTON, *L'Autre Amérique*, trad. franç., *ibid.*, 1967 / A. LION & P. MACLOUF dir., *L'Insécurité sociale. Paupérisation et solidarité*, Les Éditions ouvrières, Paris, 1982 / S. MILANO, *La Pauvreté en France*, Le Sycomore, Paris, 1982 / R. OGIEN & J. KATUSZEWSKI, *Théories ordinaires de la pauvreté*, P.U.F., 1983 / C. PÉTONNET, *Ces Gens-là*, Maspero, Paris, 1968 ; *On est tous dans le brouillard*, Galilée, Paris, 1978 ; *Espaces habités, ibid.*, 1982 / J. STOETZEL, *Les Revenus et les coûts des besoins de la vie*, I.F.O.P., Paris, 1976 / P. TOWNSEND, *The Poverty in the United Kingdom*, Pelican Books, 1979 / M. VERRET, « Figures populaires du chiffre, figures chiffrées du peuple », in *Démographie et sociologie*, hommage à Alain Girard, publications de la Sorbonne, 1986 / F. VERRILLAUD, « La Pauvreté aux États-Unis », in *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 1986.

Source du document : collection d'archives Eliane Daphy

Autorisation de l'auteure pour mise en ligne de son œuvre en archives ouvertes

Négociation de l'autorisation : Eliane Daphy

Numérisation : photocopieuse SNCS-FSU (Syndicat national des chercheurs scientifiques)

Voir la collection :

<http://hal.archives-ouvertes.fr/COLETTEPETONNET>